

225C1656  
FR0000120560-FS0809

29 septembre 2025

**Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention**  
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**QUADIENT S.A.**

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 25 septembre 2025, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois VESA Equity Investment S.à r.l.<sup>1</sup>. (2 place de Paris, L-2314 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en hausse, le 22 septembre 2025, les seuils de 25% du capital et des droits de vote de la société QUADIENT S.A. et détenir 8 632 531 actions QUADIENT S.A. représentant autant de droits de vote, soit 25,04% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions QUADIENT S.A. sur le marché.

2. Par courrier reçu le 29 septembre 2025, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Conformément aux dispositions de l'article L. 233-7 VII du code de commerce, Vesa Equity Investment S.à r.l. déclare, pour les six mois à venir :

- les acquisitions réalisées par Vesa Equity Investment S.à r.l. ont été financées sur fonds propres et par une facilité de crédit sur marge contractée auprès d'un consortium de banques internationales ;
- Vesa Equity Investment S.à r.l. n'est partie à aucune action de concert vis-à-vis de QUADIENT S.A. ;
- en fonction des circonstances et des conditions de marché, Vesa Equity Investment S.à r.l. envisage de poursuivre ses achats d'actions QUADIENT S.A. afin d'accroître sa participation ;
- Vesa Equity Investment S.à r.l. n'a pas l'intention d'acquérir le contrôle de QUADIENT S.A. ;
- Vesa Equity Investment S.à r.l. n'envisage aucune des opérations mentionnées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers ;
- Vesa Equity Investment S.à r.l. n'a pas conclu d'accords et ne détient pas d'instruments mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce QUADIENT S.A. ;
- Vesa Equity Investment S.à r.l. n'est partie à aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions ou les droits de vote de QUADIENT S.A. ;
- Vesa Equity Investment S.à r.l. n'envisage pas de solliciter la nomination d'un ou plusieurs membres au conseil d'administration de QUADIENT S.A. »

<sup>1</sup> Contrôlée par M. Daniel Křetínský.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 34 468 912 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.